

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

A Travers Nos régions

LAMBARÉNÉ : HOMMAGE À L'ILLUSTRE GEORGES RAWIRI



Photo : Patern NG#39;DOUNDA

À l'initiative de sa famille biologique (neveux, et petit-fils), le premier président du Sénat, Georges Rawiri, décédé le 9 avril 2006 à Paris, a reçu un bel hommage de la part de ses parents, amis et connaissances venus se recueillir devant son mausolée, à l'occasion du 16e anniversaire de son décès. La cérémonie a eu lieu en sa résidence de Lambaréné, le 23 avril dernier, sous la supervision de son petit-fils, Héry Alex Walker Anguilet, soutenu en cela par d'autres membres de la famille. C'était en présence du préfet de l'Ogooué et des Lacs, Élie Nziengui, représentant le gouverneur de province, Barnabé Mbangalivoua. Le discours prononcé par Jean-Claude Baptiste Wora, neveu du disparu, a été l'un des temps forts de ces retrouvailles privées. L'orateur est revenu sur la riche vie de son oncle dont le parcours sur terre fut des plus admirables. "Tonton Georges Rawiri était poète, politicien, haut cadre et humaniste", a-t-il confié. Tout le monde s'est ensuite dirigé vers son mausolée où plusieurs gerbes de fleurs ont été déposées. Au grand bonheur de Héry Alex Anguilet Walker, l'organisateur.

MOUILA : 322 CANDIDATS FRAPPENT AUX PORTES DE L'ENI ET L'ENS



Photo : Felicien Ndonga

LE centre unique du collège Saint-Gabriel de Mouila, a prêté son cadre à l'organisation du concours d'entrée aux écoles normales des instituteurs (ENI) et supérieure (ENS) de Libreville. C'est sous la présidence du directeur d'académie provinciale (DAP) de la Ngounié, Guy Marcelin Mouyapou, assisté de Fridolin Mvé Messa, vice-président du centre. Ce sont 329 candidats, toutes filières confondues, répartis dans 15 salles de classes réquisitionnées pour la circonstance, qui ont concouru. Deux surveillants par classe de concours veillaient au grain et au bon déroulement des épreuves. Sur les 329 candidats, il y a eu 30 pour le grade d'instituteur principal, 46 pour le grade de conseiller pédagogique du pré primaire, et 120 pour le grade d'inspecteur du primaire. Les professeurs du secondaire étaient au nombre de 82 pour le CAPC et 36 pour le CAPES. 15 professeurs ont concouru pour être conseiller pédagogique. Les uns et les autres ont planché sur la pédagogie pratique et générale, puis la culture générale...

N'DOUNDA & NDONGO

Oyem : le gouverneur visite la Chambre provinciale des comptes

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

LE gouverneur du Woleu-Ntem, Jules Djéki, a effectué une visite de travail le 21 avril dernier à la Chambre provinciale des comptes d'Oyem (CPCO), sise au quartier Adzabilone, sur la route de Mitzic. But : s'imprégner des conditions de travail du personnel de cette représentation dans la province de notre juridiction financière.

La visite de différents services – salle d'audiences et des archives – était guidée par le président de ladite CPCO, Pascal Biveghe-Bi-Mvé, et le procureur général adjoint, Armand Yebe.

Le nouveau bâtiment administratif à un niveau avait été inauguré le 16 juillet 2016. Au total, 14 agents y exercent. Soit 7 magistrats, 5 greffiers, un assistant de vérification et une secrétaire particulière.

La Chambre provinciale des



Photo de famille avec le gouverneur Jules Djéki, après la rencontre.

Photo : PME

comptes d'Oyem comprend un siège, qui exerce l'autorité juridictionnelle, et un parquet qui avise sur le sens à dire le droit. Le siège est assisté d'un greffe et comprend un service de gestion des comptes de gestion. Quant au procureur général adjoint, il est assisté par un secrétariat de parquet général.

Les missions dévolues à une Chambre des comptes sont : juger les comptes des comp-

tables publics locaux ; assurer le contrôle de la gestion de collectivités locales, des établissements publics locaux, ainsi que d'autres administrations publiques à autonomie financière et à vocation locale.

Par délégation, la CPCO assure aussi le contrôle des services étatiques déconcentrés, sanctionne les fautes de gestion et les entraves à l'action du juge des comptes, relevées lors des contrôles dévolus à la Chambre.

Ndendé : la médecine itinérante pour soigner les populations



Avec le personnel de santé de Ndendé, au terme de la remise du don de médicaments.

Photo : Abel EYEGHE

Abel EYEGHE EKORE
Ndendé /Gabon

EN collaboration avec les autorités administratives locales, les responsables médicaux du département de la Dola, à Ndendé, dans la province de la Ngounié, ont lancé dernièrement la caravane de la médecine

de proximité, afin de permettre aux populations installées dans les coins les plus reculés du département de bénéficier de soins de santé. Au même titre que les personnes résidant en ville. La caravane médicale lancée il y a plusieurs mois fait des heureux. Le médecin chef du centre hospitalier de Ndendé, Dr Moupépé, explique : "nous

avons choisi un jour dans la semaine pour nous rendre dans les villages et campement du département de la Dola, pour ausculter les patients du 3e âge qui ont du mal à se déplacer vers la ville et leur fournir des médicaments".

L'opération a été rendue possible grâce aux lots de produits pharmaceutiques octroyés par le gouvernement au centre médical de Ndendé, et qui permettent aujourd'hui de prendre en charge les villageois.

Cet effort du gouvernement est appuyé par Firmine Badjina Moudouma, la députée suppléante de Yves Fernand Manfoumbi, qui siège désormais à l'Assemblée nationale, en lieu et place de son titulaire nommé au gouvernement. Cette dernière, en présence des ministres Yves Fernand Manfoumbi (Commerce) et Armel Léon Bouda Balonzi (Travaux publics), a ainsi offert un don de plusieurs variétés de médicaments à l'hôpital. Histoire de soutenir les efforts du gouvernement en matière de santé.